

## POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de votre relation avec la TFBank, vous serez amené à nous fournir un certain nombre de données à caractère personnel. Ces dernières seront exploitées afin de de réaliser nos différentes missions.

Au sens de la réglementation européenne, une donnée à caractère personnel (ci-après "données personnelles") désigne toute information susceptible d'identifier une personne physique. La mise en œuvre de traitements automatisés de données personnelles est notamment régie par le **Règlement (UE) 2016/679** du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, ci-après désigné "**RGPD**".

Le RGPD impose au responsable de traitement (TFBank) de répondre à certains prérequis sécurité, auxquels nous nous assurons de nous conformer afin de veiller à protéger vos données personnelles.

La présente Politique a vocation à vous fournir les informations nécessaires à votre compréhension des différents traitements que nous réalisons afin de mener à bien nos missions et de vous fournir les services qui vous sont les plus adaptés. Elle concerne toute personne physique en lien avec la TFBank en qualité de client, prospect, mandataire, caution, titulaire d'une carte bancaire émise par TFBank, représentant légal ou bénéficiaire effectif d'une personne morale.

### 1. Identité et coordonnées du responsable des traitements

Le responsable du traitement est TUNISIAN FOREIGN BANK - 19 rue des Pyramides 75001Paris.

### 2. Coordonnées du Délégué à la protection des données

La TFBank a désigné un Délégué à la protection des données dont les coordonnées sont :

Délégué à la protection des données - TUNISIAN FOREIGN BANK - 19 rue des Pyramides 75001 Paris.

### 3. La finalité des traitements mis en œuvre

Dans le cadre de notre relation, nous traitons vos données personnelles pour les finalités décrites ci-dessous :

#### 3.1 Avant l'entrée en relation avec la TFBank

- Exécution de simulations financières sur les offres TFBank : TFBank utilise les informations fournies par le client via les formulaires de contact afin que la TFBank la recontacte et l'assiste dans la réalisation des simulations financières sur ses produits et services ;

- Proposition d'offres d'autres produits et services ;

- Parrainage : TFBank utilise les données de la personne parrainée et celles de son parrain pour identifier la relation de parrainage et les avantages associés.

#### Lors de l'entrée en relation avec la TFBank

Les données personnelles recueillies lors de l'entrée en relation permettent à la TFBank :

- d'identifier le Client au sein du système d'informations, de rattacher à sa personne les comptes ouverts ou à ouvrir et les produits souscrits et les produits qui auraient déjà été souscrits à l'occasion d'une relation antérieure.

Ces informations peuvent également être utilisées afin de proposer au Client la souscription de services de mobilité bancaire (pour les particuliers).

#### Après l'entrée en relation avec la TFBank

• Gestion du compte bancaire : tenue du compte, gestion des retraits et des versements d'espèces, arrêts de compte, traitement des virements et prélèvements nationaux et internationaux, gestion des oppositions et rejets, décisions de paiements, prévention de la fragilité financière des clients ;

• Mise à jour de la connaissance client ;

• Gestion des pouvoirs et signatures ;

• Offre et gestion des services de banque en ligne et d'applications mobiles : authentification des connexions, mise en œuvre des mesures appropriées pour assurer la sécurité des transactions, envoi d'alertes et notifications, amélioration des services en ligne ;

• Offre, souscription et gestion de moyens de paiement, notamment : offre et souscription des contrats, fabrication et mise à disposition des moyens de paiement ;

• Gestion des flux de paiement nationaux et internationaux, gestion des pertes et vols, gestion des obligations légales vis-à-vis du Fichier central des chèques et du Fichier national des chèques impayés tenus par la Banque de France :

- Pour les chèques : émission et délivrance des chéquiers, traitement des remises de chèque, paiement des chèques, gestion des oppositions et mainlevées, émission de chèque de banque, gestion des incidents de chèque

- Pour les cartes bancaires : gestion des plafonds de transactions, gestion de la sécurité des transactions, offre et gestion des assurances liées à la possession ou à l'utilisation des cartes

• Offre, souscription et gestion de produits d'épargne bancaire, notamment : évaluation de l'adéquation et du caractère approprié du service d'investissement fourni, réalisation de simulations, gestion des règles applicables aux produits d'épargne réglementée et collecte des documents justificatifs nécessaires, traitement des opérations, tenue de compte, arrêts de compte ;

• Offre, souscription et gestion de crédits, notamment : réalisation de simulations, gestion des règles applicables aux prêts réglementés et collecte des documents justificatifs nécessaires, octroi du crédit, gestion du remboursement du crédit, gestion des sûretés réelles et personnelles, gestion du surendettement, recouvrement, cession de créances, gestion des obligations légales vis-à-vis du fichier des incidents de remboursement des crédits aux particuliers tenu par la Banque de France ;

• Offre, accomplissement du devoir de conseil, souscription et gestion de produits d'assurance, en qualité de distributeur, notamment assurance-emprunteur liées aux crédits consentis, assurances non vie, assurance-vie ; gestion des délégations d'assurance emprunteur externes.

Les contrats sont conclus entre les clients et la compagnie d'assurance, responsable de traitement, qui en assure la gestion ;

- Offre, souscription et gestion de produits et services complémentaires, par exemple la location de coffres-forts ;
- Gestion des opérations visant à proposer au client les produits et services commercialisés par TFBank (sous réserve de votre droit d'opposition, ou du recueil de votre consentement préalable pour les opérations réalisées par communications électroniques) ;
- Offre, souscription et gestion de programmes de fidélité ;
- Réalisation d'études de satisfaction et de recommandation, traitement des réclamations ;
- Opérations de comptabilité, gestion financière ;
- Gestion de la fiscalité client, recherche des indices d'américanité (législation "FATCA"), détermination des résidences fiscales pour accomplissement des obligations déclaratives ;
- Gestion des successions, gestion des relations avec les héritiers, traitement des comptes en déshérence, recherche d'éventuels titulaires de comptes inactifs décédés conformément à la loi n°2014-617 du 13 juin 2014 dite "loi Eckert" ;
- Protection de la clientèle, protection des données personnelles, prévention et gestion des abus de marchés ;
- Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, gestion des sanctions internationales, embargos et gels des avoirs ;
- Mise en œuvre d'un dispositif de lutte contre la fraude pouvant, notamment, conduire à l'inscription sur une liste des personnes auteurs d'actes qualifiés de fraude ou de tentatives de fraude externe ;
- Gestion du risque : calcul des indicateurs de risque, élaboration des modèles de risque ; reporting des risques opérationnels, déclarations réglementaires ;
- Réalisation des opérations de contrôle interne.

#### Traitements spécifiques

D'autres traitements particuliers de données personnelles par la TFBank sont mis en œuvre.

- Dispositifs de télésurveillance ou vidéoprotection :

Ces traitements sont mis en œuvre dans les locaux TFBank ou auprès des automates bancaires et distributeurs automatiques de billets pour la sécurité des personnes et des biens, la lutte contre les incivilités, la protection des collaborateurs. Lorsque de tels dispositifs sont mis en œuvre, une information spécifique est affichée sur place.

- Par ailleurs, pour l'exécution de certaines finalités visées au paragraphe Finalités des traitements mis en œuvre", la TFBank peut avoir recours à des profilages.

Dans ce cas, la TFBank veille à ce que ces traitements ne soient pas le fondement de décisions automatisées.

#### Licéité des traitements mis en œuvre

Chaque traitement de données personnelles mis en œuvre par la TFBank s'appuie sur un fondement juridique précis :

- le traitement est nécessaire au RESPECT D'UNE OBLIGATION LEGALE OU REGLEMENTAIRE à laquelle la TFBank est soumise. C'est notamment le cas pour l'ensemble des traitements liés à lutte contre le blanchiment, et le financement du terrorisme, la lutte contre la fraude, le respect des sanctions Internationales, l'exécution et/ ou le conseil en matière de services bancaires et/ou services d'investissement, les déclarations réglementaires notamment celles réalisées au Fichier des incidents de remboursement des crédits aux particuliers (FICP), au fichier central des chèques (FCC) ou au fichier national des chèques impayés

(FNCI), la consultation du répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP) dans le cadre de la loi Eckert (loi du 13 juin 2014), etc.

- le traitement est nécessaire à la GESTION ET L'EXECUTION DU CONTRAT DE PRODUITS ET SERVICES QUE VOUS AVEZ SOUSCRIT, ce qui est notamment le cas pour la souscription d'une convention de compte et de la banque en ligne.

- le traitement est nécessaire afin de REPONDRE A NOS INTERETS LEGITIMES dans le respect des droits et libertés fondamentaux de la personne concernée : ce type de traitement peut notamment viser la lutte contre la fraude, le pilotage et le développement de l'activité de la TFBank (opérations de prospection commerciale).

- le traitement est effectué après le recueil de VOTRE CONSENTEMENT afin d'autoriser le traitement particulier de votre donnée personnelle.

Les traitements qui ne répondraient pas aux 3 fondements détaillés ci-dessus pourraient être mis en œuvre par la TFBANK. Dans une telle hypothèse le Client sera sollicité au cas par cas pour autoriser le traitement concerné au moment de la collecte de données ou au moment de la mise en œuvre dudit traitement et sera informé des finalités du traitement mis en œuvre.

#### Attention,

Lorsque vous refusez de nous communiquer une donnée personnelle, qui est rendue obligatoire par une norme d'origine légale ou réglementaire et/ou qui est nécessaire à la réalisation d'un service de la TFBank, celle-ci peut être conduit à refuser la demande et/ou à résilier le contrat ou encore à mettre un terme à l'ensemble de la relation bancaire.

Par conséquent, la TFBank informe le Client de toutes les informations nécessaires pour l'exécution du service sur le support de collecte desdites informations.

#### Destinataires

Le Client est informé que les informations personnelles le concernant pourront être transmises aux destinataires suivants et pour les finalités suivantes :

**a)** les autorités administratives et judiciaires légalement habilitées.

**b)** toute entité TFBank, chargée de la gestion ou de la prévention de risques opérationnels (évaluation du risque, sécurité et prévention des impayés et de la fraude, lutte contre le blanchiment des capitaux...) au bénéfice de la TFBank.

**c)** les sous-traitants ou partenaires de la TFBank participant notamment à la gestion du compte bancaire et à l'offre de produits et de services bancaires ou financiers, et ce pour les seuls besoins des travaux liés à ces activités.

**d)** les partenaires de la TFBank, pour permettre au Client de bénéficier des avantages du partenariat auquel il a adhéré, le cas échéant, et ce dans le cadre exclusif des accords de partenariat.

**e)** les organismes caritatifs à qui le Client a choisi de faire un don suite à une sollicitation de la TFBank en leur faveur.

**f)** les médiateurs, auxiliaires de justice et officiers ministériels ; dans le cadre de leurs missions de recouvrement de créances, les organismes avec lesquels la TFBank conclut des contrats de cession de créances détenues sur la clientèle, y compris dans la phase d'étude préalable à la conclusion de ces contrats.

**g)** les bénéficiaires de virements de fonds et les prestataires de services de paiement à des fins de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

conformément aux dispositions du Règlement 2015/847 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2015.

#### **Transfert des données personnelles hors Union européenne**

Les données personnelles peuvent, à l'occasion des opérations réalisées par la TFBank, faire l'objet d'une communication vers des sous-traitants établis dans un pays situé hors de l'Union Européenne. Ces entités exécutent pour le compte de la TFBank certaines tâches matérielles et techniques indispensables à la relation bancaire, au fonctionnement du compte, des moyens de paiement, des services associés et autres finalités de traitement telles que décrites ci-dessus.

Ce transfert est encadré par les mesures appropriées de sécurité et de contrôle. Dans certains cas, ces sous-traitants peuvent être situés dans des pays ne faisant pas l'objet d'une décision d'adéquation rendue par la Commission européenne.

Les transferts des données vers ces sous-traitants sont encadrés par des contrats-types conformes au modèle élaborés par la Commission européenne.

Le détail de ces règles et des informations relatives au transfert est disponible sur simple demande adressée au Délégué à la Protection des Données de la TFBank.

#### **Transferts de fonds internationaux (dans les pays de l'Union et hors pays de l'Union)**

Les données personnelles transmises à l'occasion de diverses opérations de paiement et notamment de transfert de fonds peuvent faire l'objet d'une communication dans un pays de l'Union européenne ou hors Union européenne (Règlement 2015/847 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2015).

Ces données peuvent être communiquées, à leur requête, aux organismes officiels et aux autorités administratives ou judiciaires des pays destinataires, notamment dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux, de la lutte contre le financement du terrorisme ou de respect des Sanctions Internationales.

Pour ces mêmes raisons, en vertu du Règlement UE 2015/847 du 20 mai 2015, en cas de virement de fonds, certaines données à caractère personnel doivent être transmises au prestataire de services de paiement du bénéficiaire du virement situé dans un pays membre ou non de l'Union Européenne.

#### **Durée de conservation**

Lorsque la personne dont les données collectées n'est pas cliente de la TFBank, ses données personnelles peuvent être conservées pour une durée maximale de trois ans à compter de son dernier contact avec la TFBank, sauf durée plus courte indiquée sur le support de collecte utilisé. Lorsque la personne dont les données sont collectées est partie à un contrat avec la TFBank, ses données personnelles sont conservées pour la durée nécessaire à l'accomplissement du service, au respect des obligations réglementaires et à la conservation de la preuve en matière contractuelle jusqu'à extinction des droits des parties, de leurs ayants-droits ou des tiers concernés (notamment en matière d'assurance).

En conséquence, sauf délais spéciaux, les données peuvent être conservées durant le délai de prescription maximum.

Les principales durées de conservation sont les suivantes :

- À compter du terme de la relation, les données relatives aux contrats pourront être conservées pendant une durée pouvant aller jusqu'à 10 ans (hors cas de déshérence au sens de la loi Eckert 2014-617 du 13 juin 2014 et hors contentieux) Les données personnelles des personnes mandataires sur un ou plusieurs comptes de clients, seront conservées pendant une durée de 10 ans.
- En cas de succession ou de recouvrement contentieux les données seront conservées pendant 10 ans après clôture du dossier ;
- En cas de recouvrement amiable ou de surendettement, les données seront conservées pendant 5 ans après clôture du dossier.
- En cas de déshérence au sens de la loi Eckert 2014-617 du 13 juin 2014, les données seront conservées selon les modalités prévues par la loi précitée.
- Les informations ayant un caractère comptable seront conservées pendant une durée de 10 ans.
- Les enregistrements des images de vidéoprotection sont conservés 30 jours.

#### **Cookies**

Les cookies sont des fichiers textes stockés au sein de votre terminal de connexion et utilisés pour enregistrer des données à caractère personnel et des données techniques relatifs à la navigation sur le site internet. Les cookies peuvent être temporaires ou permanents.

Le site internet utilise des cookies ou d'autres technologies ou ayant la même finalité (ci-après désignés « cookies ») susceptibles de collecter ou conserver vos données à caractère personnel.

Pour voir la liste des cookies utilisés et leur finalité, cliquez [ici](#).

Les cookies sont exploités afin d'améliorer l'expérience utilisateur, notamment par :

- La reconnaissance de votre terminal de connexion et nous permettre de vous géolocaliser pour vous proposer l'agence la plus proche.

La TFBANK assure que lors de la transmission des informations générées par ces cookies, les paramètres des cookies veillent à ce que l'adresse IP/MAC soit rendue anonyme avant la géolocalisation et avant la conservation.

Par la navigation et/ou l'utilisation des services du site internet, les cookies sont activés par défaut et les données peuvent être lues ou conservées localement sur votre terminal de connexion. Une bannière de consentement vous avertira la première fois que vous vous connectez au site internet par laquelle vous pouvez décider d'accepter ou de refuser les cookies. En continuant d'utiliser le site internet, vous acceptez expressément que la TF BANK et ses partenaires utilisent de tels cookies.

Vous pouvez configurer votre navigateur à tout moment afin de contrôler systématiquement les cookies.

Vous pouvez configurer vos préférences [ici](#).

## **Vos droits**

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des données personnelles, d'opposition, et de limitation de traitement tel que le prévoit le RGPD entré en vigueur le 25 mai 2018. Les droits visés dans le présent paragraphe s'exercent auprès de votre agence TFBank qui gère votre contrat auquel, par demande écrite accompagnée d'un justificatif d'identité. Afin de savoir comment mettre en œuvre vos droits, nous vous invitons à vous référer à la présente [Charte des droits à la protection des données personnelles](#).

Lorsque le traitement repose sur le consentement du Client, il peut le retirer à tout moment. Le retrait du consentement ne compromet pas la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait.

Aucun frais ne sera facturé au titre des demandes du Client dans le cadre de l'exercice des droits susvisés. En cas de demande manifestement infondée ou excessive, TFBank pourra refuser de donner suite aux demandes du Client.

Le Client peut s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique BLOCTEL sur le site internet [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr). Tout consommateur inscrit sur cette liste ne pourra pas être démarché téléphoniquement par un professionnel, sauf en cas de relations contractuelles préexistantes. Elle ne fait pas obstacle à TFBank d'utiliser les coordonnées téléphoniques que le Client a communiquées pour lui offrir les produits et services de TFBank, sous réserve de son droit d'opposition.

Le Client peut introduire une réclamation auprès de la CNIL, 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.